

Identification		Numéro de dossier : 1110006002
Unité administrative responsable	Développement et des opérations , Culture et patrimoine , Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie	
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal	
Sommet	Chantier 2.4.2 - Patrimoine et aménagement de qualité - Politique du patrimoine	
Projet	-	
Objet	Adopter le règlement intitulé "Règlement sur la constitution du site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada" en vertu de l'article 84 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4).	

Contenu

Contexte

Conformément aux dispositions de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4), *une municipalité peut, par règlement de son conseil, constituer en site du patrimoine tout ou partie de son territoire où se trouvent des biens culturels immobiliers et dans lequel le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique.*

Ainsi, la constitution d'un site du patrimoine constitue un geste de reconnaissance d'une partie de territoire qui présente un intérêt exceptionnel pour l'ensemble de la collectivité. Cette reconnaissance se fait par l'adoption par le conseil municipal d'un règlement définissant les motifs justifiant l'attribution de ce statut et précisant les conditions de conservation et de mise en valeur, en s'appuyant sur les constats et les orientations résultant de l'analyse des lieux.

Depuis 1985, l'utilisation de ce pouvoir par la Ville de Montréal et les anciennes villes qui y sont aujourd'hui intégrées a permis la citation de 44 monuments historiques et la constitution de 7 sites du patrimoine. Parmi les interventions récentes figurent la citation de la maison Robert-Bélanger, la citation de la station-service de Mies van der Rohe sur l'île des Soeurs et la constitution du site du patrimoine de l'île-Sainte-Hélène.

L'ancien square Dominion, aujourd'hui appelé square Dorchester et place du Canada est un lieu emblématique de Montréal. Coeur symbolique de Montréal métropole du Canada au XIXe siècle, il participe activement à la consolidation du centre-ville et affirme sa vocation de centre des affaires. Il demeure encore aujourd'hui l'un des espaces les plus prestigieux de Montréal autour duquel se sont établies, souvent de longue date, d'importantes institutions civiles et religieuses. Son histoire et ses qualités architecturales, urbaines et paysagères exceptionnelles ont motivé son identification à titre de *site du patrimoine potentiel* au Plan d'urbanisme adopté par le conseil municipal en 2004.

La valeur patrimoniale exceptionnelle des lieux et son potentiel de mise en valeur ont aussi été reconnus au cours du *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle - novembre 2007*. Ainsi, la constitution du site du patrimoine de même que le réaménagement du square et de la place ont été inscrits à son plan d'action. Le projet de réaménagement, amorcé en 2008 et devant être complété en 2013, témoigne ainsi de l'importance accordée à cet espace civique par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

Dans le cadre de la démarche de constitution du site du patrimoine, la Direction de la culture et du

patrimoine a effectué les études et les analyses permettant de cerner l'intérêt patrimonial du site et d'identifier les motifs de constitution de même que les objectifs et les critères devant guider les interventions sur ses témoins matériels les plus significatifs.

La Direction de la culture et du patrimoine recommande ainsi l'adoption d'un projet de règlement constituant le site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada. Le présent sommaire présente notamment le territoire visé, les motifs de constitution et les dispositions du règlement.

Décision(s) antérieure(s)

CE08 0690 - 23 avril 2008: Approbation d'une convention par laquelle l'Université du Québec à Montréal réalise une étude patrimoniale sur le développement urbain et bâti du centre-ville moderne de Montréal-50 849,55\$.

CM05 0356 - 30 mai 2005: Adoption de la Politique du patrimoine.

CM04 0835 - 22 novembre 2004 : Adoption du Règlement révisant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal – Chapitre 2 – 2.6 : identification du square Dorchester et de la Place du Canada comme site du patrimoine potentiel.

Description

Le périmètre du site du patrimoine

Le territoire du site du patrimoine est bordé par les rues Sainte-Catherine, Peel, Stanley, Saint-Antoine, de la Cathédrale, Metcalfe et Mansfield. Le site comprend le square Dorchester et la place du Canada de même que l'ensemble des immeubles qui les bordent. Un plan illustrant le périmètre du site du patrimoine est annexé en pièce jointe.

La démarche

Compte tenu de l'intérêt historique exceptionnel du territoire et de la quantité, la diversité et la qualité de ses témoins matériels, des experts en histoire, géographie, géomorphologie, archéologie, histoire de l'art, architecture, urbanisme, architecture du paysage et cartographie ont été mis à contribution. Des études et des analyses ont été réalisées au regard, notamment:

- du contexte l'historique des principales périodes de développement du site
- de l'évolution du cadastre et de la trame urbaine
- des ressources archéologiques, principalement l'ancien cimetière Saint-Antoine
- du square Dorchester et de la place du Canada
- des bâtiments et de leurs sites
- des oeuvres d'art et des objets commémoratifs
- des désignations toponymiques.

Ces études ont ainsi permis une documentation historique du site et l'identification de ses témoins matériels significatifs, l'analyse du site et de ses composantes dans le but de dégager les valeurs qui leur sont associées, l'articulation des motifs de constitution du site du patrimoine et des objectifs de conservation et de mise en valeur du site et de ses composantes de même que leur traduction dans le règlement constituant le site du patrimoine.

Les motifs de constitution du site du patrimoine

La démarche d'analyse du site a permis d'articuler cinq motifs de constitution du patrimoine, sur la base de la conjugaison des valeurs historique, architecturale, urbaine, paysagère, archéologique, artistique et symbolique qui sont associées aux différentes composantes du territoire visé, soit:

¹ l'importance du site dans l'histoire de Montréal et du Canada.

La valeur historique exceptionnelle du site est largement attribuable à son pouvoir d'attraction

qui, depuis la préhistoire, va toujours grandissant et donne lieu à une synergie d'acteurs influents qui président à son développement et au positionnement stratégique de Montréal au sein du Canada :

- la localisation avantageuse du site, entre l'abrupt du mont Royal et les berges du fleuve Saint-Laurent, ses attributs naturels exceptionnels, son microclimat et ses vues panoramiques, favorisent son appropriation par les amérindiens dès la préhistoire et valent à ses terres, au XVIII^e siècle, la réputation d'être les plus fertiles et les plus prospères de la colonie;
- la vocation agricole cède progressivement le pas à la vocation résidentielle, alors que les riches négociants en fourrures de la Compagnie du Nord-Ouest y établissent leurs villas et leurs fermes expérimentales et, qu'au milieu du XIX^e siècle, les grands propriétaires terriens se concertent pour réaliser le développement résidentiel le plus prestigieux du pays: le New Town;
- la vocation civique exceptionnelle du site s'affirme rapidement, au XIX^e siècle, avec l'aménagement du square Dominion, aussi appelé le « Carré de la puissance »;
- la présence du square Dominion renforce le pouvoir d'attraction du site qui attire, sur ses rives, des acteurs influents dans l'espace économique canadien et mondial, contribuant à l'affirmation religieuse et socioculturelle des Montréalais de même qu'à la définition de l'image publique de la métropole du Canada;
- les acteurs précédemment mentionnés œuvrent en synergie pour positionner Montréal sur la scène canadienne, continentale et internationale. Ils participent à l'édification de son nouveau centre-ville;

2^o le site et le corpus de bâtiments exceptionnels qu'il regroupe autour du square Dorchester et de la place du Canada en tant que témoins de l'évolution des formes urbaines et des compositions architecturales sur près de deux siècles et des principales phases du développement du centre-ville.

La quantité, la qualité et la diversité des témoins matériels hérités des vocations successives du site lui confèrent une valeur architecturale, urbaine et paysagère exceptionnelle :

- la localisation et les attributs naturels exceptionnels du site sont les premiers déterminants de son développement, de la préhistoire au XX^e siècle;
- la première structure organisationnelle apparaît au XVII^e siècle et le patron de lotissement des terres agricoles puis celui résidentiel, aux XVIII^e et XIX^e siècles, s'y superposent;
- le patron urbain du premier plan de Montréal dessiné par John Ostell sert d'armature, dans la première moitié du XIX^e siècle, à la trame originale du quartier résidentiel du New Town qui intègre pour la première fois des ruelles, lesquelles sont desservies par le nouveau réseau d'aqueduc. Cette trame s'étend ensuite à l'ensemble du territoire montréalais;
- les principes de planification de la ville moderne nord-américaine, dans les suites de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale, façonnent progressivement le nouveau centre des affaires. La gestion de la circulation, due à l'urbanisation du territoire, commande d'importants travaux d'infrastructures hors sol et en sous-sol et génère, dans la seconde moitié du XX^e siècle, le réseau de la ville souterraine. Le site du patrimoine en témoigne par l'élargissement de la rue Dorchester et sa transformation en artère de prestige, par la construction de l'ancien stationnement Idéal, aujourd'hui Avis, par la ramification du réseau souterrain primitif, qui, avec la construction du métro, s'étend au complexe Place du Canada, puis jusqu'à la gare Windsor et le Centre Bell, par la construction du 1000 De La Gauchetière qui l'enrichit d'équipements collectifs;
- le corpus de bâtiments érigé autour du square Dorchester et la place du Canada illustre les principales phases de développement du centre-ville. La mutation du quartier résidentiel à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle est occasionnée par la densification des secteurs commercial et tertiaire, et les grandes institutions civiles et religieuses y côtoient des édifices de bureaux, commerces, restaurants et établissements à vocation ludique;
- les gabarits des bâtiments regroupés autour du square Dorchester et de la place du Canada sont contrastants, et leurs modes d'implantation, diversifiés;
- l'expression architecturale des bâtiments illustre éloquemment la spécialisation des

programmes fonctionnels, l'évolution des techniques de construction et celle de la réglementation d'urbanisme;

- la plupart des bâtiments du site du patrimoine figurent parmi les meilleurs exemples de leurs typologies dans l'histoire de l'architecture canadienne. Leurs concepteurs, canadiens et américains, jouissent d'une renommée canadienne, continentale, voire même internationale;
- plusieurs propriétés du site du patrimoine présentent des aménagements paysagers d'intérêt, anciens et contemporains;
- l'identité paysagère du square Dorchester et de la place du Canada est remarquable : deux formes rectangulaires distinctes désaxées sont enchâssées dans l'armature du réseau viaire et poursuivent la logique cadastrale du New Town;
- la vaste étendue du square Dorchester et de la place du Canada et la forme de l'ensemble, épousant la montée topographique du sud au nord, procurent au cadre bâti une scénographie unique;

3^o le caractère unique du square Dorchester et la place du Canada quant à son origine, sa configuration, son aménagement, son envergure et son rayonnement.

Le square rend hommage au Dominion du Canada et il représente aussi l'ambition montréalaise, le faste du XIX^e siècle et la quintessence des squares victoriens. Il présente des valeurs archéologique, urbaine et paysagère exceptionnelles qui rehaussent les dimensions historique, symbolique et civique du site du patrimoine :

- la présence de l'ancien cimetière Saint-Antoine actif entre 1799 et 1854 justifie la décision d'en faire un espace non aedificandi, entraîne la création du square Dominion en 1872 et perpétue l'usage du site comme lieu de repos et de contemplation;
- la dimension symbolique du square Dorchester et de la place du Canada est renforcée par la présence des milliers de sépultures de trois générations de Montréalais catholiques, en grande majorité canadien-français, qui reposent toujours dans le sol de l'ancien cimetière Saint-Antoine;
- l'ancien cimetière, inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), renseigne sur les modes d'inhumation et sur maints aspects de la population montréalaise de la fin du XVIII^e jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle;
- le square Dorchester et la place du Canada est l'un des squares les plus importants du Canada en raison de sa localisation au centre-ville, de sa superficie et de sa vocation éminemment publique affirmée dès sa conception;
- le dessin du square Dorchester et de la place du Canada est unique à Montréal et au Canada. Il se démarque en raison de sa configuration, en deux espaces aménagés de manière distincte, de même que par la complexité et le raffinement de sa forme, inspirée par les réalisations paysagères britanniques des XVII^e et XVIII^e siècles et celles, au XIX^e siècle, du Second Empire parisien, des courants municipaux new yorkais, washingtonien et des précédents montréalais;
- le square Dorchester et la place du Canada est le seul square d'envergure métropolitaine à Montréal;

4^o un corpus d'œuvres d'art et d'objets commémoratifs exceptionnel témoignant de l'histoire politique et culturelle du Dominion du Canada au sein de l'Empire britannique.

Les valeurs historique, artistique et symbolique du site du patrimoine sont rehaussées par la concentration, la plus importante à Montréal, de monuments et d'objets commémoratifs dans et autour de l'ancien square Dominion :

- le corpus trace les jalons de l'histoire du Canada sur une période de plus de 150 ans en :
 - . rendant hommage à des personnages influents des sphères politique, religieuse et culturelle;
 - . commémorant des événements marquants tels que les guerres de l'Empire et celles du Canada;
 - . rappelant la coexistence des deux groupes fondateurs de même que les idéologies

politiques et religieuses canadiennes;

- le corpus se démarque par la diversité et la qualité des objets commémoratifs et des œuvres d'art érigées par la classe politique, l'élite intellectuelle, le clergé, les militaires, les francophones et les anglophones;
- les concepteurs des monuments commémoratifs figurent parmi les plus importants de l'histoire de l'architecture et de l'art canadien. Ces oeuvres illustrent plusieurs aspects des pratiques artistiques de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle;

5^o un témoignage de l'esprit civique des Montréalais et un lieu d'affirmation politique et socio-culturel.

La continuité des usages, la participation citoyenne à des événements collectifs d'envergure et la toponymie confirment les valeurs historique, sociale et symbolique de même que l'importance civique du site depuis plus de cent-cinquante ans :

- le site accueille toujours des manifestations citoyennes diverses de portée locale ou nationale. C'est un lieu de rassemblement à des fins politiques, récréatives et culturelles et, à l'occasion du Jour du Souvenir, commémoratives;
- le culte religieux, catholique et protestant, y est établi depuis plus de 140 ans;
- les toponymes des voies publiques, du square, de la place et des bâtiments rappellent des événements et des personnages importants de l'histoire de l'Angleterre, de Montréal et du Canada, en même temps qu'ils témoignent de l'affirmation progressive de l'identité culturelle québécoise;
- le site est un attrait touristique majeur de la métropole et il contribue de longue date à l'image publique de Montréal au Canada et à l'étranger.

Le Règlement constituant le site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada

Le projet de règlement constituant le site du patrimoine faisant l'objet du présent sommaire comprend :

- Le territoire d'application;
- la description détaillée des 5 motifs de constitution du site;
- les effets de la constitution du site du patrimoine, soit les dispositions prévues à la Loi sur les biens culturels quant à l'encadrement des interventions sur les immeubles compris dans le site;
- les conditions de conservation et de mise en valeur applicables:
 - au square Dorchester et la place du Canada
 - aux formes urbaines et paysagères
 - aux ensembles bâtis et aux immeubles
 - aux œuvres d'art et aux objets commémoratifs
 - aux composantes archéologiques
 - à l'affichage;
- les annexes, comprenant:
 - le périmètre ;
 - pour chacun des ensembles bâtis et des immeubles compris dans le site du patrimoine, la description des caractéristiques architecturales, paysagères et urbaines de chacun d'eux de même que les critères d'évaluation spécifiques s'appliquant à une demande d'agrandissement, de transformation ou d'aménagement des espaces extérieurs.

L'application du règlement constituant le site du patrimoine relève de l'arrondissement de Ville-Marie. Le cadre de gestion résultant de l'entrée en vigueur de ce règlement s'apparente à celui actuellement en place, l'émission d'un permis par l'arrondissement étant déjà assujettie à une démarche de révision architecturale, en raison de la localisation des immeubles à l'intérieur de secteurs significatifs ou de leur identification comme immeubles significatifs ou immeubles du patrimoine moderne. S'ajoute à la procédure actuelle, la possibilité de la formulation d'un avis par le Conseil du patrimoine de Montréal.

Les décisions relatives à la démolition d'un immeuble situé dans le site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada relèveront quant à elles du conseil municipal.

Justification

Les orientations municipales

Le projet de constitution du site du patrimoine répond aux orientations des politiques municipales en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine.

Ainsi, la constitution du site du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada est mentionnée au chapitre 2 du Plan d'urbanisme, *Les orientations d'aménagement* au point 2.6, *Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé*, à l'objectif 15: *Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique/les sites du patrimoine potentiel*. De plus, le Plan attribue au square Dorchester, à la place du Canada et à leur cadre bâti une valeur patrimoniale exceptionnelle. L'évaluation du patrimoine urbain de Ville-Marie, figurant parmi les documents annexés au Plan, identifie enfin le square Dorchester et la place du Canada comme un ensemble d'intérêt régional, sinon national.

Par ailleurs, la *Politique du patrimoine* recommande la poursuite de l'attribution de statuts de reconnaissance pan-montréalais par le biais de la Loi sur les biens culturels et par le positionnement de la Ville comme gestionnaire exemplaire.

Les objectifs et la portée de la constitution du site du patrimoine

La reconnaissance de l'intérêt patrimonial exceptionnel du square Dorchester et de la place du Canada et de leur environnement bâti par la désignation à titre de site du patrimoine dans le cadre de la Loi sur les biens culturels est l'occasion:

- de diffuser les connaissances sur le site à l'ensemble des Montréalais;
- d'élaborer un règlement de constitution du site du patrimoine expliquant les motifs de la désignation et précisant les objectifs de conservation et de mise en valeur, de même que les critères utilisés pour l'évaluation des demandes d'intervention sur le square lui-même de même que sur les immeubles compris dans le site. Des fiches spécifiques ont également été préparées, constituant un outil de gestion permettant aux propriétaires et aux gestionnaires de l'arrondissement de mieux planifier et encadrer les interventions;
- démontrer l'engagement de l'administration municipale à poursuivre les objectifs de la Politique du patrimoine, notamment au regard de l'attribution de statuts de reconnaissance pan-montréalais par le biais de la Loi sur les biens culturels et par le positionnement de la Ville comme gestionnaire exemplaire;
- de promouvoir l'action conjointe de la Ville et du gouvernement du Québec au regard du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada et la complémentarité de la constitution du site du patrimoine visant à mettre en valeur le cadre bâti exceptionnel.

L'avis de recevabilité du Conseil du patrimoine de Montréal

La constitution du site du patrimoine a fait l'objet d'un *avis de recevabilité* de la part du Conseil du patrimoine de Montréal (CPM), en pièce jointe.

Il est à noter que le projet commenté par le Conseil du patrimoine de Montréal dans l'*avis de recevabilité* réfère à la constitution du *site du patrimoine du centre-ville moderne*. Ce site comportait le square Dorchester et la place du Canada ainsi que les trois îlots adjacents accueillant la Place Ville-Marie, la gare centrale et la place Bonaventure.

L'orientation suggérée par le CPM a été retenue, à savoir de procéder, dans un premier temps, à la création du patrimoine du square Dorchester et de la place du Canada et de poursuivre la réflexion concernant la création d'un second site du patrimoine incluant la place Ville-Marie, la gare centrale et la

place Bonaventure. La Direction de la culture et du patrimoine poursuit sa réflexion sur la constitution d'un site du patrimoine comprenant ces grands ensembles modernes.

La concertation auprès des partenaires, des riverains et de l'arrondissement de Ville-Marie

Le projet de constitution du site du patrimoine a été présenté au comité conseil du projet de réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada. Ce comité regroupe notamment certains propriétaires et gestionnaires des immeubles riverains (Sun Life, cathédrale Marie-Reine-du-Monde, SITQ, Hôtel Marriott). De plus, une invitation générale a été lancée en juin 2011 aux propriétaires et occupants des bâtiments autour du square et de la place en juin 2011 dans le but de leur présenter l'ensemble de la démarche de constitution du site du patrimoine, son contenu et sa portée.

L'arrondissement de Ville-Marie a également été impliqué dans l'ensemble de la démarche, notamment par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises qui a collaboré à l'élaboration du projet de règlement constituant le site du patrimoine.

Aspect(s) financier(s)

Les propriétaires des immeubles compris dans le site du patrimoine pourraient bénéficier d'une aide financière à la restauration en vertu de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, sujette à la disponibilité des fonds.

Développement durable

Le présent dossier contribue à une meilleure qualité de vie par la protection du patrimoine, sa mise en valeur et sa diffusion.

Impact(s) majeur(s)

La constitution du site du patrimoine est l'occasion pour la Ville de démontrer son engagement dans la réalisation de ses politiques municipales et de faire valoir les efforts consentis à revaloriser le square, la place et ses rives, d'une part par la mise en place d'un règlement assurant la qualité des interventions et le maintien de l'intégrité du site et de ses valeurs patrimoniales et d'autre part, par le projet conjoint Ville-Gouvernement du Québec de réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada.

Opération(s) de communication

Une stratégie de communication a été développée en lien avec la présente démarche et a été approuvée par la Direction des communications.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Avis de motion, adoption du projet de règlement et mandat au Conseil du patrimoine de Montréal afin de tenir une séance publique sur la constitution du site du patrimoine: 24 octobre 2011.

Avis public et séances d'information du Conseil du patrimoine de Montréal: octobre/novembre 2011.

Dépôt du rapport et de l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal: novembre 2011.

Adoption du règlement constituant le site du patrimoine: janvier 2012.

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

La procédure établie est conforme aux dispositions de la Loi sur les biens culturels. Elle est aussi conforme à l'action 15.1 du chapitre 2.6 du Plan d'urbanisme et aux orientations de la Politique du patrimoine.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Développement et des opérations , Direction des grands parcs et du verdissement (Robert DESJARDINS)

Avis favorable avec commentaires :
Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Sylvain VILLENEUVE)

Avis favorable avec commentaires :
Affaires juridiques et évaluation foncière , Direction principale (Véronique BELPAIRE)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Julie BOIVIN
architecte

Tél. : 872-7705

Télécop. : 872-9222

Endossé par:

Gilles DUFORT

Chef de division

Tél. : 514 872-1863

Télécop. : 514 868-4912

Date d'endossement : 2011-08-26 11:16:21

Numéro de dossier : 1110006002